Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole - du 8 au 14 mars 2006

# BULLETIN N° 6

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
**1101-75, rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7**
**Téléphone: (613) 236-3633 Télécopieur: (613) 236-5749 farmsafety@cfafca.ca**

## La gestion des risques dans les espaces clos

Les espaces clos, fréquents sur les fermes de nos jours, peuvent poser aux employés des risques sérieux. Bien que plusieurs pensent qu'un espace clos est un local muni d'une ouverture de taille réduite, ce n'est pas le cas. Un espace clos est en fait tout espace non conçu ou prévu pour être occupé continuellement par un employé. Son accès en est souvent restreint; il peut abriter un risque mécanique, renfermer un niveau d'oxygène réduit, ou même parfois des gaz toxiques ou explosifs.

Les décès causés par une exposition à des substances toxiques, particulièrement des gaz emprisonnés dans les aires d'entreposage de fumier, les silos et les cellules à grain, sont les plus courants. Ils comptent pour trois pour cent des incidents mortels survenus sur des fermes au Canada; les travailleurs masculins, d'âge jeune à moyen, y sont particulièrement vulnérables. De même, la suffocation et l'asphyxie par des céréales ou le sol comptent pour un pour cent des décès survenus à la ferme. Bien que ces chiffres puissent sembler peu élevés, il est important de souligner que ***tous*** les décès survenant dans des espaces clos peuvent être évités.

*« La sécurité à la ferme, c'est MON affaire »* est le thème de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, du 8 au 14 mars 2006. La campagne met l'accent sur les responsabilités personnelles et professionnelles des gestionnaires de ferme, au niveau de leur propre sécurité et de celle de leurs travailleurs. Le thème de la gestion des risques cible tout spécialement les jeunes de 15 à 29 ans, qui constituent une partie importante des nouveaux travailleurs de la ferme. La Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole est organisée par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), en partenariat avec Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agro alimentaire Canada (AAC).

« En matière de sécurité, tout danger prévisible peut être évité », a commenté Denis Roy, directeur de ACSA. « Cette campagne a pour but de renseigner les gens qui en ont besoin sur la sécurité à la ferme, dans l'espoir d'éviter une tragédie inutile. »

Les endroits qui répondent aux conditions d'un espace clos comprennent entre autre les silos, les cellules à grains, les fosses à purin, les tranchées profondes, les édifices d'entreposage à atmosphère contrôlée, les puits, les réservoirs de semoirs pneumatiques, les cuves de rétention, les remorques de citernes, les buses, les fosses septiques, ou encore souder à l'intérieur du châssis d'une moissonneuse-batteuse.

Les fosses à purin associées à l'élevage du bétail sur une vaste échelle sont responsables d'une augmentation des risques d'exposition à des gaz animaux confinés (sulfure d'hydrogène), et près de la moitié (44%) des décès dus à des substances toxiques à la ferme sont causés par des aires d'entreposage de lisier mal ventilées. On sous-estime parfois le danger que présentent les gaz produit dans les fosses à lisier, parce que plusieurs fosses semblent partiellement ouvertes, mais comme ces gaz sont plus lourds que l'air, ils s'accumulent au fond en concentrations mortelles. Les fosses à lisier doivent être munies de systèmes d'aération et de ventilation, spécialement lorsque ces fosses sont situées près de bâtiments qui abritent du bétail, ou dans lesquels pénètrent des êtres humains.

***…suite***

Les expositions au monoxyde de carbone ont provoqué près d'un tiers (29%) des décès causés par des substances toxiques. Les moteurs à explosion ne doivent jamais fonctionner dans des espaces clos sans ventilation adéquate.

La troisième cause mortelle la plus fréquente est le gaz de silo, qui compte pour 12% des décès causés par des substances toxiques. Le gaz de silo s'accumule au point d'atteindre des concentrations toxiques lorsque l'ensilage fermente dans des silos mal ventilés. Les silos doivent être bien ventilés, et les travailleurs devraient être entraînés à manipuler l'ensilage de façon sécuritaire.

Un autre effet malheureux des gaz enfermés dans un espace clos est que des sauveteurs bien intentionnés mais mal formés et mal équipés perdent également la vie. Souvent, ces victimes perdent connaissance lorsqu'ils sont vaincus par les émanations, et se noient ou cessent de respirer.

Une mesure préventive essentielle consiste à bien concevoir et entretenir les bâtiments de ferme, et à se servir de pratiques sécuritaires pour manipuler et stocker le lisier. Tous les travailleurs agricoles devraient apprendre les dangers associés aux gaz en espace clos et les mesures d'urgence nécessaires le cas échéant.

La suffocation ou l'asphyxie dans du grain se produit généralement quand la victime tombe ou s'enfonce dans une masse de grain stockée dans un contenant en vrac ou un silo. Plus de la moitié des victimes adultes s'enfoncent dans le grain en s'efforçant de libérer un blocage ou d'égaliser le grain. Les blocages de débit de grain devraient être dégagés à l'aide d'une longue perche, depuis l'extérieur du contenant ou du silo. Si vous devez entrer dans le contenant, vous devriez alors porter un harnais de sécurité maintenu par un câble, et demander à quelqu'un de vous aider à entrer et à ressortir du contenant de façon sécuritaire.

La suffocation ou l'asphyxie par le sol est souvent provoquée par l'effondrement d'une fosse. Ce genre d'accident peut être évité en se conformant à la pratique sécuritaire d'étayer les parois de la fosse, et de veiller à ce qu'un travailleur n'y soit jamais seul.

La Fédération canadienne de l'agriculture, de même que FAC, ACSA et AAC, désirent rappeler aux fermiers que *La sécurité à la ferme, c'est MON affaire* signifie que vous êtes responsable de votre sécurité et de celle de vos travailleurs.

**- 30 -**

**Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:**
Theresa Whalen–Ruiter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme de la FCA
Téléphone/télécopieur: (613) 731-7321 Courriel: farmsafety@cfafca.ca
Pour télécharger une copie de cet article, visitez les sites www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca